

Fiche de Poste : Accompagnateur.rice

Service recruteur	Relais Handicap (DEVEC : Direction des Enseignements de la Vie Etudiante et des Campus)
Mission	Accompagnement d'un.e étudiant.e ayant des besoins spécifiques
Description des activités confiées	<p>En fonction des besoins de l'étudiant.e en situation de handicap, une ou plusieurs de ses missions pourront vous être confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement durant les déplacements sur le campus (arrêt de tram-bus, point de RDV...) et/ou entre les salles de cours • Être « personne de confiance » pour un.e étudiant.e ayant besoin de repères • Accompagnement sur le temps du midi (tenir le plateau au RU...) • Accompagnement durant les interours : porter les affaires personnelles de l'étudiant.e (ordinateur, sac), l'aider à enfiler ou retirer son manteau... • Accompagnement à la BU pour effectuer une recherche documentaire • Aide à la manipulation en TP • S'autoriser à rendre compte de son état d'esprit et de celui de son binôme auprès de l'équipe du relais, au cours et à la fin de la mission
Prérequis au poste	<ul style="list-style-type: none"> • Être dans la même promotion que l'étudiant.e accompagné.e • Être étudiant.e assidu.e et inscrit.e à l'université d'Angers • Pour les étudiant.e.s de nationalité étrangère, disposer d'un titre de séjour en cours de validité • Respecter une stricte confidentialité • Adopter une posture éthique et non discriminante • Être disponible, sérieux.se, autonome, à l'écoute • Être sensibilisé.e à la relation d'aide et d'accompagnement
Obligations de l'étudiant salarié	<p>La personne recrutée pour cette mission d'accompagnement s'engage à prévenir, au plus tôt, l'étudiant.e en situation de handicap et le Relais Handicap en cas d'interruption de ses études ou d'incapacité à assumer sa mission (maladie, raisons personnelles impératives)</p> <p>Elle remplit sa feuille de déclaration d'heures et la transmet dans les délais demandés</p>

Durée du contrat	Année universitaire ou semestre (renouvelable) selon les besoins de l'étudiant.e ayant des besoins spécifiques
Durée effective	5 à 10 heures par mois
Rémunération	Taux horaire du SMIC plus 10 % de congés : 13.07 € brut (2025, révisé chaque année)

Pour postuler, écrire à : relais-handicap@univ-angers.fr